

Séance d'ajournement du 16 mars 2021

Séance d'ajournement du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 16 mars 2021 à laquelle étaient présents : M. Martin Couillard, M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux et M. Mathieu Mercier sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no. 21-062 **Table extérieure pour enseignement**

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Martin Couillard

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal défraie les coûts avec le Comité des Sports et Loisirs de St-Etienne pour l'installation et la fabrication d'une table extérieure pour enseignement pour l'École de St-Etienne au coût de 7 013,48 \$ taxes comprises.

Adopté

Résolution no. 21-063 **Signatures entente entraide incendie municipalité**

Attendu que les municipalités désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente intermunicipale d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence ;

Attendu que la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., chapitre S-3.4) permet d'établir un système d'entraide entre les services de sécurité incendie municipaux et d'en établir les conditions ;

Attendu que l'entente et les annexes font parties intégrantes de cette résolution ;

En conséquence,

Il est proposé par : M. Benjamin Bourcier
Et appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise M. Gaétan Ménard, Maire et Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à l'entente d'entraide incendie avec la municipalité de Sainte-Barbe.

Adopté

Résolution no. 21-064
Centre Mère-Enfant

Considérant qu'un plan prévoyant un tel déséquilibre de l'offre des soins spécialisés entre les établissements était mis en application, l'hôpital du Suroît deviendrait incapable de se positionner suffisamment avantageusement pour attirer de la main d'œuvre et même assurer la rétention de son propre personnel ;

Considérant que d'autres transferts de services deviendraient par la suite inévitables ;

Considérant que cela causerait un grave problème de santé publique pour les clientèles vulnérables des MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-St-Laurent ;

Considérant qu'il est bien connu et bien documenté qu'en compliquant l'accès aux services de proximité pour certains individus, ces derniers doivent se résoudre à consulter moins souvent ou pire, à cesser complètement leurs consultations médicales ;

Il est proposé par : M. Martin Couillard

Et appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que nous vous exprimons notre profonde inquiétude concernant le plan clinique adopté par le Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO) et que le plan qui prévoit le transfert de pas moins de 9 services de l'hôpital du Suroît à Salaberry-de-Valleyfield vers le futur hôpital de Vaudreuil-Dorion. Toutefois nous désirons savoir ce que vous comptez faire pour empêcher l'application intégrale de ce plan clinique on ne peut plus néfaste pour la population de notre région.

Adopté

Résolution no. 21-065
Plan de mise en œuvre

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le rapport annuel du Service sécurité incendie concernant le plan de mise en œuvre pour l'année 8 soit accepté tel que déposé.

Adopté

Résolution no. 21-066
Rapport d'activités annuelles – Service sécurité incendie

Proposé par : M. Benjamin Bourcier
Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que le rapport d'activités annuelles du Service sécurité incendie du Schéma de couverture de risque révisé 2^e génération soit accepté tel que déposé.

Adopté

Résolution no. 21-067
Rampe de mise à l'eau

Proposé par : M. Martin Couillard
Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de partenariat sur la gestion des rampes de mise à l'eau publiques sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry 2021-2023.

Adopté

Résolution no. 21-068
Ajournement de la séance

Proposé par : M. Benjamin Bourcier
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance d'ajournement du 16 mars 2021 soit ajournée au mardi 23 mars 2021.

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière